



vivre
les
cultures

1^{er} décembre 2017

L'Institut français du Japon recherche un(e) chargé(e) de mission arts visuels

Missions principales :

Le/la chargé(e) de mission arts visuels travaille sous la direction du responsable du pôle artistique dans son rôle de coopération avec les acteurs culturels français et japonais, et d'animation du réseau de l'Institut français du Japon et des Alliances françaises. Il/elle participe au suivi du fonctionnement quotidien du pôle, aux côtés du VI et de l'assistante du pôle. Chargé(e) en particulier des arts visuels, il/elle peut être amené(e) à intervenir également dans d'autres domaines de la création.

Description des missions

Dans le domaine des arts visuels et sous l'autorité de l'attaché culturel/responsable du pôle artistique, le/la chargé(e) de mission assure les missions suivantes :

- Soutien à la mise en relation et la communication entre le Responsable du pôle et les différents partenaires locaux et internationaux (prise de contact, traduction de mails, échanges) ;
- Suivi des projets que le pôle accompagne sur le plan relationnel, administratif, financier et en termes de communication ;
- Soutien du responsable du pôle dans le montage financier et administratif des opérations supervisées par ce dernier (SCAC et IFJ) ;
- Rédaction de notes, discours et lettres officielles dans le cadre des activités du SCAC
- Montage suivi et accompagnement des séjours des professionnels français du monde de l'art au Japon, et inversement
- Organisation et suivi de la partie culturelle et artistique des visites officielles françaises au Japon
- Interprétation en japonais et français lors de rendez-vous professionnels avec des partenaires locaux
- Traduction du japonais vers le français d'articles et divers documents
- Suivi des dossiers de parrainages accordés par l'Ambassade pour les arts visuels, en lien avec l'assistante du pôle en charge des parrainages et des traductions
- Organisation de réceptions et de conférences de presse à la Résidence de France et en ville dans le cadre des projets soutenus par le pôle
- Suivi de la collaboration avec le département des cours de français pour la promotion de l'actualité culturelle en arts visuels et l'organisation d'activités auprès des étudiants de l'Institut français de Tokyo
- Suivi des tâches liées au fonctionnement interne du pôle (prises de rdv, suivi du courrier, suivi administratif et budgétaire des dépenses internes)
- Action de veille sur la scène culturelle japonaise, institutionnelle et privée

Compétences requises :

- Bonnes capacités orales et d'interprétation en français ainsi qu'en japonais
- Bonnes capacités rédactionnelles en français ainsi qu'en japonais

- Expérience dans l'organisation et l'accompagnement de projets culturels

Connaissances :

- Connaissance des acteurs du réseau culturel et artistique en particulier au Japon et en France
- Excellente maîtrise du japonais et du français (langue maternelle : japonais ou français)
- Maîtrise de l'anglais
- Bonne connaissance des outils informatiques et bureautiques
- Connaissances et/ou intérêt souhaités en architecture-design-mode-métier d'art.

Qualités personnelles requises pour le poste:

- Capacité à travailler en équipe
- Sens fort des relations humaines dans un milieu interculturel
- Rigueur
- Réactivité

Contraintes du poste :

Grande disponibilité et flexibilité dans les horaires (événements le soir et le week-end)

Acquis professionnels souhaités pour exercer le poste:

Expérience dans le domaine de la culture souhaité

Composition de l'équipe de travail

Attaché culturel / responsable du pôle - Attaché culturel adjoint / responsable du service artistique de l'Institut français de Tokyo - Chargé(e) de mission arts visuels (ADL) - Chargée de mission arts de la scène (ADL) – Volontaire international en administration attaché à l'Institut français de Tokyo – Assistante du pôle artistique.

Lieu de travail

Institut français du Japon – antenne de Tokyo – et Ambassade de France épisodiquement

Conditions :

Contrat de droit local en CDD

Prise de fonction souhaitée : janvier 2018.

Rémunération : selon profil

Le dossier de candidature comprendra :

- Un curriculum vitæ en français ;
- Un curriculum vitæ en japonais ;
- Une lettre de motivation

Il doit être adressé par courriel avant le 20 décembre 2017 à :

M. Thierry BAYLE, attaché culturel, responsable du pôle artistique:
thierry.bayle@institutfrancais.jp

N.B. Seules les personnes dont la candidature aura été sélectionnée seront contactées.